



« *S'il ne s'agissait que de moi, j'aurais rétabli l'ESCLAVAGE* »

Mai 2009

« *S'il ne s'agissait que de moi, j'aurais rétabli l'ESCLAVAGE* » Propos que condamne la loi « **TAUBIRA** » du **10 mai 2001**, exprimés par un fonctionnaire de police vêtu de sa tenue d'uniforme à l'endroit d'une collègue afro-antillaise.

La justice a été saisie par un de nos collègues pour ces propos **d'apologie de crime contre l'humanité** formulés au sein d'un service de la Police Aux Frontières (PAF) de Saint-Martin.

Bien au-delà des propos, n'est il pas déplorable de constater, le silence quasi-religieux de notre **Direction Centrale**, devant de pareilles pratiques qui, dans l'hexagone, auraient défrayé la chronique ?

Au devers de cela que fait-elle ???

En toute impartialité elle a cherché un prétexte pour **suspendre le fonctionnaire qui a déposé plainte**.

Hé oui **SUSPENDU** pour ne pas avoir su « **la fermer** », pour ne pas avoir su se plier face aux propos méprisants de son prétendu « **maître** ».

Nous ne laisserons personnes porter atteinte ni à notre histoire, ni à notre fierté. A cet effet nous rétorquons à l'administration centrale et à ses complices :

Que nous soyons fils ou petits fils d'Esclave, d'Arménien ou de Juif, nous avons un devoir imprescriptible de défendre notre Histoire. Pour ce faire, à l'orée du **10 mai et du 27 mai**, nous entendons et attendons de notre administration le respect de la loi pour et envers tous.

Nous disons aussi à notre administration, que si l'histoire nous avait prouvé le contraire, nous serions enclins à croire, que les valeurs d'humanisme énoncées par les hommes du siècle des lumières, n'ont toujours pas traversées l'océan atlantique.

Mais, fort heureusement, nous en avons connaissance. Nous avons eu connaissance aussi des combats menés par **Condé, Schœlcher** et les autres, dans une association dénommée « **LES AMIS DES NOIRS** » pour contribuer à mettre un terme à l'indicible douleur des femmes et des hommes réduits en esclavage dans les Amériques.

Le principe de protection du plus faible contre l'opresseur trouverait-il un bémol du fait de l'identité du mis en cause ?

L'Etat, a pris le parti du « **bourreau** ». Il lui porte assistance psychologique et protection, avec la perspective (en catimini) d'un retour rapide et sans délai vers la métropole, tant sa vie serait « **menacée** » par l'action en justice intentée par notre collègue suspendu.

Quelle tragédie ! Quelle Mascarade, Que de foutaises ! Que de mensonges ! Mais l'opprimée dans tout cela, s'est on demandé combien de brimades ou d'humiliations a-t-elle dû supporter ?

Tous les jours, l'estomac noué le dos voûté et la tête basse, ce fonctionnaire a rempli ses obligations en se rendant à son travail envers et contre tous ? **OUI IL L'A FAIT SEUL !**

Face à cette attitude aussi **inique** de notre Direction Centrale dans la gestion de cette affaire, notre organisation **l'UNSA Police le Syndicat Unique**, réclame une seule et unique chose :

LA JUSTICE, LA JUSTICE, LA JUSTICE..., L'EQUITE, L'EQUITE et encore L'EQUITE.

Pour **IGNACE, DELGRES, SOLITUDE** et les autres...,

*chaque femme, chaque homme libre de bonne volonté et de bonne mœurs,
doit s'élever avec force et vigueur, contre les propos équivoque
en rapport avec notre histoire et celle de tous les peuples qui ont souffert
et qui souffrent encore de la barbarie, à travers le monde.*